

DEMANDE D'ÉQUIVALENCES

(Demande de reconnaissance de crédits ECTS)

Informations générales

Le présent formulaire est destiné aux étudiants qui souhaitent faire reconnaître, dans le cadre de la formation choisie à l'UniNE, des crédits ECTS obtenus ou des cours validés dans une autre université ou haute école. Il ne doit pas être utilisé pour demander l'équivalence d'un diplôme préalablement obtenu. En effet, pour décider si un diplôme est équivalent, notamment dans le cadre d'une admission en master, les facultés se basent sur les informations contenues dans le supplément au diplôme, les relevés de notes et les descriptifs de cours correspondant au titre décerné par l'autre université ou haute école.

Veillez prendre note que :

- si vous n'êtes pas encore immatriculé(e) à l'UniNE, la *Demande d'équivalences* doit parvenir aux immatriculations en même temps que la *Demande d'admission*. Les deux demandes font l'objet de décisions séparées. La demande d'équivalences, qui relève de la compétence des facultés, est subordonnée à la décision d'admissibilité, prioritaire, rendue par les Immatriculations.
- le tableau annexé doit obligatoirement être rempli. Les demandes d'équivalences incomplètes ne seront pas traitées.
- le traitement des demandes d'équivalences peut prendre jusqu'à 4 semaines.
- vous pouvez obtenir les plans d'études actuels auprès des secrétariats des facultés ou sur le site internet de l'Université de Neuchâtel : www.unine.ch

Les documents suivants doivent être joints :

- copie certifiée conforme du relevé de notes (ou du supplément au diplôme) de l'université d'origine attestant les enseignements suivis, les modes d'évaluation appliqués, les notes (*en précisant la meilleure et la moins bonne note, ainsi que le seuil de suffisance*) et/ou les crédits ECTS obtenus.
- descriptif précis des enseignements suivis (contenu, nombre d'heures total d'enseignement, etc) pour lesquels une équivalence est demandée.

Les documents qui ne sont pas rédigés en français, anglais, allemand, espagnol ou italien doivent être accompagnés d'une traduction (établie par un traducteur officiel) en français ou, à défaut, dans l'une des autres langues précitées.

